

Bilan d'activité du Conseil de Développement

2013

Une instance de participation qui conforte son action et monte en puissance (ou en charge)

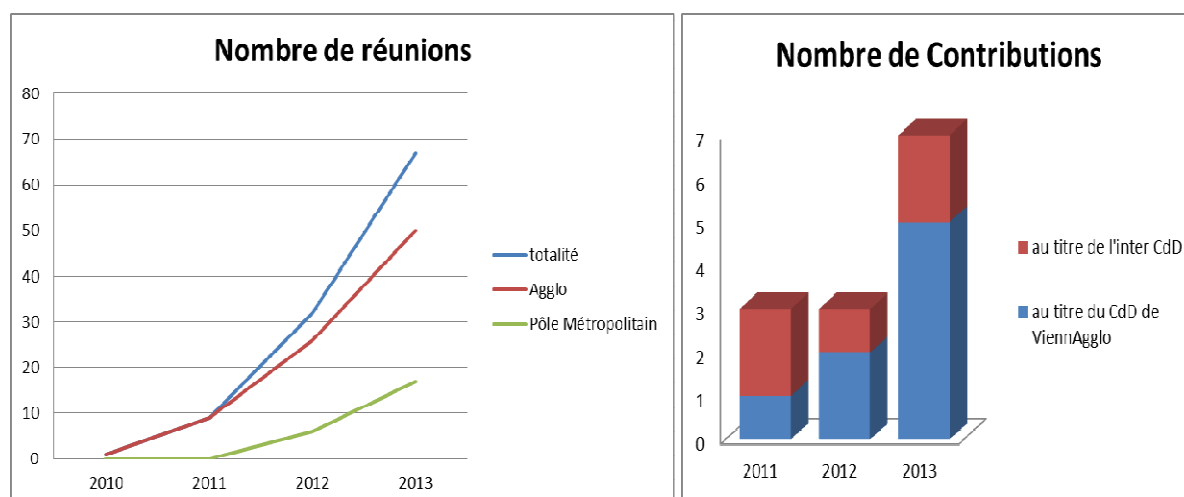
Constituée de représentants de la société civile, cette **instance consultative** a pu mener de nombreux travaux depuis sa création en 2004. Par exemple l'accompagnement du premier projet d'agglomération, l'évaluation du programme d'actions de ViennAgglo, le lancement du dispositif « Coup de Pouce Citoyen », l'avis sur les transports et les mobilités à l'échelle du Pôle Métropolitain ...

Le Conseil de Développement a connu un nouveau souffle en 2010 avec le développement de la coopération métropolitaine. Le renforcement des liens entre les Communautés d'Agglomération de Vienne, Lyon, Saint Etienne et des Portes de l'Isère et de leurs Conseils de Développement respectifs a été l'occasion de revisiter l'activité du Conseil de Développement de ViennAgglo.

L'année 2012, étant consacrée en partie à la formalisation et la mise en place de son fonctionnement interne; le Conseil de Développement a pu au cours de l'année 2013 s'appuyer sur ses commissions et ses groupes de travail pour gagner en efficacité et produire. Renforcé et organisé, le Conseil a pu mener des réflexions variées aux côtés des élus communautaires et des techniciens de ViennAgglo. Lieu d'échanges et de débat entre citoyens, le Conseil a pu apporter son regard sur plusieurs schémas stratégiques d'agglomération (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbains, démarche FISAC ...). Il a pu aussi réfléchir et prendre des initiatives pour renforcer la participation citoyenne sur le territoire. Le Conseil de Développement est également fortement impliqué dans la coopération métropolitaine avec ses homologues du Grand Lyon, de Saint Etienne Métropole et de la CAPI ; il réfléchit au sein de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement aux défis qui se posent au grand territoire métropolitain.

En 2013, les membres du Conseil de Développement se sont réunis au cours de **67 réunions** soit deux fois plus qu'en 2012. Cinquante d'entre elles concernaient directement les projets de ViennAgglo et dix-sept se sont tenues dans le cadre de la Conférence Métropolitaine des CdD. A plusieurs reprises, les élus et techniciens de ViennAgglo ont été invités à participer à ces échanges.

Dans le même temps, le Conseil de Développement a maintenu son effectif à **une trentaine de membres**, habitants de 9 communes de l'Agglomération et pu apporter **7 nouvelles contributions**.



I. L'implication du Conseil de Développement dans les projets de ViennAgglo

Les élus peuvent saisir le CdD sur tous sujets ou projets en lien avec le développement du territoire de ViennAgglo. En 2013, le CdD a été associé à différentes réflexions.

L'accompagnement du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil de Développement a été **associé** à l'élaboration du PLH à **plusieurs niveaux** : présentation du diagnostic par le bureau d'études GEODES, participation aux ateliers du PLH réunissant les acteurs locaux de l'habitat sur différentes thématiques, présentation des orientations et du programme d'action en réunion du groupe de direction, mise à disposition de différents documents (diagnostic, orientations, programme d'action). Le CdD a prévu en 2013 **d'accompagner les Services Habitat et Communication de ViennAgglo à l'élaboration d'une communication à destination des habitants, à travers la création d'une plaquette grand public.**

Le suivi du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Le Conseil de Développement est associé au suivi du Plan de Déplacements Urbains révisé en décembre 2012. En 2013, **il a contribué à la définition des indicateurs de suivi et participe à présent à l'Observatoire qui a été institué par la collectivité.** Avec les autres acteurs impliqués, il veillera à la bonne réalisation des actions du PDU et à leur impact sur la circulation sur le territoire

Les Ateliers prospectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

Des membres du Conseil de Développement de ViennAgglo participent aux ateliers prospectifs du Schéma de Cohérence Territorial des Rives du Rhône depuis le dernier trimestre 2013. Cette **démarche prospective** intervient dans le cadre de la Révision du SCOT justifiée par l'extension de son périmètre au bassin annonéen. Le Syndicat mixte des Rives du Rhône vient d'engager cette réflexion afin de **mieux situer les futurs possibles sur son territoire à l'horizon 2040.**

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

ViennAgglo a lancé une concertation auprès des commerçants et des élus du territoire sur le projet « Commerce 2013-2015 ». Le Conseil de Développement a été associé à cette démarche innovante. Après la présentation du projet, **les membres ont pu exprimer leurs points de vue en tant qu'utilisateurs du territoire. Le projet « Commerce 2013-2015 » a pris en compte les remarques du Conseil de Développement,** notamment :

- * L'action sur les chèques Kdo Envie de Vienne va inciter les commerçants à ouvrir le temps de midi
- * La signalétique commerciale intégrera la dimension NTIC, via la création d'une application smartphone permettant la géo localisation des commerces de Vienne.
- * Les producteurs locaux du territoire sur le marché de Vienne sont valorisés depuis juin 2013 dans le cadre de l'opération Terres Viennoises.
- * Le festival off de jazz à Vienne sera travaillé avec les commerçants de la ville au travers d'animations.

Diagnostic Santé

L'une des missions du CdD est d'accompagner ViennAgglo dans la mise en œuvre des démarches participatives. Dans ce contexte, le CdD a été invité à émettre un avis sur la manière dont a été réalisé le diagnostic santé commandé par ViennAgglo. Ce diagnostic santé avait pour objectif de connaître les compétences médicales présentes sur le territoire et de rassembler les acteurs locaux autour d'un projet commun et partagé.

Le CdD a testé une grille de lecture de la participation citoyenne sur cette démarche de diagnostic afin **d'évaluer la démarche participative mise en place dans le projet, de donner un regard sur la manière dont la collectivité a mobilisé les habitants et d'évaluer les apports de la participation des habitants au projet.**

L'avis du CdD a souligné la volonté de ViennAgglo de renforcer la participation des habitants dans ses actions. Il a également défini le niveau de participation de la démarche qui se situait entre la consultation et la concertation. Cette contribution a mis en exergue certaines limites de la démarche participative et proposé des pistes d'amélioration tant sur le diagnostic santé (organisation d'une restitution publique) que sur la participation citoyenne dans les futurs projets de ViennAgglo.

Groupe Diversité

Le Conseil de Développement a été associé à la construction de la page web du Groupe Diversité traitant de la lutte contre les discriminations dans le site internet de ViennAgglo.

II. Les initiatives propres au Conseil de Développement

Coup de pouce

Le Conseil de développement a imaginé et mis en place un dispositif pour faciliter les initiatives d'habitants en lien avec la participation citoyenne et l'environnement. **Le « Coup de Pouce Citoyen » permet de soutenir financièrement et matériellement des initiatives des habitants du Pays Viennois portant sur le développement durable, la démocratie citoyenne et/ou du lien social.** Les initiatives peuvent provenir d'individus seuls ou d'un groupe de personnes désireuses de développer sur le territoire une idée originale et innovante qui servira à d'autres ; par exemple des actions favorisant le développement des jardins partagés, le compostage, l'embellissement d'espaces communs ou encore des actions pour encourager l'utilisation des modes doux, du vélo et le covoiturage. En 2013, le CdD a accompagné deux projets sur le territoire. Afin de mieux faire connaître le Coup de Pouce Citoyen, des rencontres sont organisées avec des relais locaux (centres sociaux, MJC, élus, maisons de quartiers, CCAS, associations d'habitants ...) Ces derniers en lien avec le public, peuvent avoir connaissance d'initiatives locales dans leur quartier ou commune et orienter les porteurs de projets vers le CdD pour solliciter le Coup de Pouce Citoyen. La première rencontre a eu lieu en décembre 2013 au Centre Social d'Estressin. La prochaine devrait avoir lieu dans un village du territoire.

Visite Vallée de Gère

Le Conseil de Développement a souhaité initier un cycle de rencontres de terrain dans les villes et villages du Pays Viennois. Les membres du CdD habitant un quartier ou une commune souhaitent mieux connaître l'ensemble du territoire de ViennAgglo pour découvrir ses richesses et prendre la mesure de ses problématiques. Ainsi, ils pourront mieux répondre aux questions et avis sur lesquels ils sont sollicités. La première rencontre a eu lieu en Vallée de Gère le 19 juin 2013. Une dizaine de

membres du Conseil de Développement a pu profiter d'une visite guidée de la friche de l'ancienne usine Bocoton, du site de la friche Dyant, des berges aménagées de la Gère ou encore d'une rencontre avec le centre social du quartier. Dans une ambiance conviviale, les membres ont pu s'informer et se sensibiliser à ce territoire aux enjeux parfois mal connus. De leur côté, les acteurs locaux ont pu mieux découvrir le CdD et l'intérêt de citoyens pour la vie de leur territoire. Le CdD a la volonté de poursuivre ces rencontres sur le territoire et les communes au-delà de la ville centre.

Communication

Le Conseil de Développement s'appuie sur différents outils pour communiquer auprès des partenaires et du grand public. Dans chaque Agglomération, une page lui est réservée pour présenter un enjeu du territoire.

Le CdD produit également périodiquement une lettre d'information afin de présenter son activité et son actualité.

Enfin, le CdD a créé en 2013 un site internet, (www.cdd.viennagglo.fr). Régulièrement actualisé, ce site présente le Conseil de Développement et informe les lecteurs sur son organisation et ses contributions. Il est un moyen pour chaque citoyen de prendre contact avec le CdD et de déposer sa candidature. Enfin, cet outil de communication permet aux membres d'avoir un espace dédié d'archivage de toutes leurs productions.

III. Les contributions en lien avec la Coopération Métropolitaine

La reconversion de la vallée du Gier

La vallée du Gier, territoire plusieurs fois impacté par les reconversions économiques, fait l'objet d'une attention particulière de la part du Pôle Métropolitain.

L'objectif de cette saisine est d'approfondir de manière concertée la réflexion menée par le Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole sur la redynamisation de ce territoire à enjeux.

Un premier argumentaire d'étape a été proposé aux élus lors de la séance plénière de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement le 28 novembre.

Celui-ci se présente en trois parties :

Redynamiser économiquement la Vallée du Gier en partant de ses atouts industriels et agricoles

Assurer un cadre de vie attractif et de qualité, des coteaux jusqu'aux fonds de la Vallée du Gier

Adopter une véritable « stratégie d'action » associant gouvernance métropolitaine, ouverture partenariale et appropriation citoyenne.

Le groupe de travail souhaite désormais échanger avec les élus sur cette réflexion.

CULTURE

Les élus du Pôle Métropolitain ont demandé aux Conseils de Développement d'appréhender la culture au regard de plusieurs dimensions :

- vecteur de développement économique
- vecteur d'attractivité et de rayonnement
- vecteur de cohésion territoriale et sociale
- vecteur d'identité métropolitaine.

Les Conseils de Développement poursuivent actuellement leurs réflexions, notamment sur :

la manière de mieux associer les habitants dans les projets de développement culturel et de renforcer leur sentiment d'appartenance au Pôle Métropolitain

les dynamiques locales pouvant résonner à l'échelle du Pôle et permettant de renforcer les liens culturels entre les quatre agglomérations constituant le Pôle Métropolitain.

Des échanges entre la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement et les élus sont ressorties les idées suivantes à approfondir:

- mettre en avant le thème Art / Créativité/ Industrie
- construire un récit métropolitain sur l'exemple du Voyage à Nantes
- faire le lien avec la reconversion de la Vallée du Gier et la réutilisation des friches industrielles
- valoriser et mieux faire connaître l'offre culturelle existant sur le territoire métropolitain.

Saint Exupéry

Le Conseil de Développement (CdD) de ViennAgglo a été consulté par le Préfet de Région sur le **projet de modification de la Directive Territoriale d'Aménagement en lien avec le projet de développement de la plaine de Saint Exupéry.**

Le Pôle Métropolitain a émis un avis favorable à cette modification sous réserve de la prise en compte de certaines évolutions, notamment la réalisation d'un contournement ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise.

De même, **les élus de ViennAgglo ont approuvé ce projet** en attirant toutefois l'attention sur l'augmentation possible du trafic sur les infrastructures ferroviaires et routières du territoire.

Dans l'avis qu'il a rendu, le **Conseil de Développement approuve également cette modification de la DTA et l'ambition de faire de Saint Exupéry un équipement majeur du territoire métropolitain.** En effet, la plateforme aéroportuaire est une ressource stratégique pour l'accessibilité au territoire et pour le développement économique et la création d'emploi, y compris pour notre agglomération.

Le CdD a toutefois attiré l'attention des décideurs sur la **nécessité d'être vigilants et d'anticiper certaines difficultés** que pourrait entraîner ce développement pour l'agglomération viennoise. Afin de garantir la qualité de vie des habitants et la préservation du paysage, il conviendra de s'assurer que le développement de plateformes logistiques ne vienne pas renforcer la **circulation de poids lourds** sur le réseau routier secondaire et d'intégrer les problèmes de circulation sur l'ensemble des liaisons autour de la Plaine Saint Exupéry jusqu'à Vienne. Le CdD demande également à ce que soient prises en compte toutes les **conséquences du raccordement Sud du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL).**

Par ailleurs, le CdD de ViennAgglo a attiré l'attention sur le **développement démographique** que pourrait entraîner cette modification de la DTA pour les communes périphériques. Il conviendra de prévoir des politiques d'urbanisation, d'habitat, de transports et de services publics en phase avec le développement de Saint Exupéry.

En tout état de cause, le CdD se félicite que la coopération métropolitaine permette à ViennAgglo d'être associée au développement de Saint Exupéry.